

Intitulé de la certification

Installation d'infrastructures de recharge avec borne de recharge accélérée et communicante pour véhicule électrique

Description du métier, de l'activité ou de la situation professionnelle à partir duquel le dispositif de formation visant la certification est initié :

Le titulaire de la certification a pour mission l'installation IRVE plus complexe avec pilotage et communication dans le résidentiel, le petit et grand tertiaire.

La mission s'exerce dans tout type d'entreprise (toute taille et tous secteurs), soit pour son propre compte, soit sous l'autorité du supérieur hiérarchique direct

La mission porte sur les compétences suivantes :

- déterminer l'infrastructure électrique nécessaire à la création ou l'adaptation de l'installation conforme aux normes NFC 14-100 et NFC 15-100 ainsi qu'au référentiel propre à l'IRVE pour le résidentiel collectif, les bâtiments tertiaires et industriels et la voirie
- déterminer les périphériques associés (contrôle d'accès, gestionnaire de charge, réseaux de communication, etc.) pour satisfaire les besoins des clients en prenant en compte la structure bâtie et l'infrastructure électrique
- mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes et les périphériques pour une gestion à distance via OCPP/ou en local en fonction des solutions choisies.
- accompagner le propriétaire ou le gestionnaire du parc pour la prise en main et la bonne utilisation de l'infrastructure de charge (gestion des alertes défauts, temps de charge) en fonction de l'IRVE installée.

Référentiels

Référentiel de compétences	Référentiel de certification	
	Modalité(s)	Critères
Compétence 1 Déterminer l'infrastructure électrique nécessaire à la création ou l'adaptation de l'installation conforme aux normes NFC 14-100 et NFC 15-100 ainsi qu'au référentiel propre à l'IRVE pour le résidentiel collectif, les bâtiments tertiaires et industriels et la voirie	ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE. L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur : <ol style="list-style-type: none"> 1. Une observation en situation de travail. 2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat 	En matière de méthodes utilisées Le candidat réalise l'analyse de l'installation électrique qui s'appuie sur une méthode structurée : - , décodage des schémas électriques, bilan de puissance et ou note de calcul - identification et localisation des différents matériels et de la norme qui s'y rapporte (NF C 14 -100 et NF C 15-100). Le candidat recense les points clés demandés par l'utilisateur, le propriétaire des bornes et ou le gestionnaire de l'IRVE. Les choix de conception sont appropriés à la demande client, économiquement réalistes, tout en garantissant la sûreté de fonctionnement en lien avec les différents acteurs. Le candidat réalise le scénario d'une proposition d'une installation de charge compatible avec le raccordement de l'utilisateur (Puissance disponible, Schéma de Liaison à la Terre,...) et en accord avec les textes en vigueur (équipement et pré-équipement). Il valide une stratégie de gestion de la puissance en fonction du nombre de points de charge et de leur utilisation.
		En matière de moyens utilisés A l'aide des différents guides, le candidat détermine l'installation la plus appropriée aux besoins du client. Il assiste le client dans le dimensionnement de son installation en matière de pré-équipement à l'aide de la réglementation en vigueur.

		<p>En matière de liens professionnels/relationnels</p> <p>Le candidat identifie et consulte l'ensemble des personnes susceptibles d'intervenir dans le projet notamment le GRD (Gestionnaire de réseau de distribution). La candidat valide des études préliminaires, l'état d'avancement du projet qui constituent la revue de contrat avec le client.</p>
		<p>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail</p> <p>Le candidat prend les précautions d'intervention sur le système (environnementales, sécurité matériel, humaine...) et s'adapte à l'environnement de l'infrastructure : système de distribution en rocade, canalisation, chemin de câble, contrainte climatique et les précautions pour le matériel et notamment le cheminement des câbles en extérieur (T°, %HR, UV, Ik).</p>

Référentiel de compétences		
Référentiel de compétences	Modalité(s)	
<p>Compétence 2 : Déterminer les périphériques associés (contrôle d'accès, gestionnaire de charge, réseaux de communication, etc.) pour satisfaire les besoins des clients en prenant en compte la structure bâtie et l'infrastructure électrique</p>	<p>ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une observation en situation de travail. 2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Rendu d'un diagnostic d'installation électrique et préconisation de modes de raccordements sur le réseau de distribution électrique. Le candidat analyse les besoins en fonction de l'exploitation et de l'utilisation de l'infrastructure de recharge. Il garantit le bon fonctionnement et la conformité avec les besoins exprimés en proposant une solution technologique adaptée. Il assure de la compatibilité de sa solution avec la politique informatique générale. Le cas échéant, il propose une solution permettant l'autonomie de son réseau de communication.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> En s'appuyant sur les notices techniques des bornes et des périphériques, le candidat conçoit l'infrastructure réseau la plus adaptée à la solution de gestion retenue par l'exploitant. Il dispose des autorisations nécessaires validées par l'administrateur réseaux du site d'implantation de l'IRVE.</p> <p><u>En matière de liens professionnels/relationnels</u> Le Candidat identifie et consulte l'ensemble des personnes susceptibles d'intervenir dans le projet (GRD, administrateur réseaux, CPO (Charge Point Officer), ...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail</u> Les précautions d'intervention sur le système sont prises (environnementales, sécurité matériel et informatique, humaine...).</p>

<p>Compétence 3 : Mettre en œuvre et paramétrer les bornes de charge communicantes et les périphériques pour une gestion à distance via OCPP/ou en local en fonction des solutions choisies.</p>	<p>ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une observation en situation de travail. 2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat 	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u></p> <p>Le candidat réalise les raccordements et procède aux réglages nécessaires et à l'intégration des bornes sur le réseau de communication. Il met en œuvre les solutions techniques choisies pour mener à bien la stratégie de gestion de puissance définie en amont.</p> <p>Il met en œuvre la gestion locale ou à distance des points de charge sur un réseau TCP/IP, en respectant la charte imposée par l'exploitant (administrateur réseaux).</p> <p>Le candidat coordonne l'obtention d'une attestation de conformité selon la réglementation en vigueur.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés</u> Le candidat met en œuvre les produits à l'aide des notices constructeurs des différents composants de l'infrastructure. Le candidat utilise des outils de diagnostic afin de recetter le bon fonctionnement de l'infrastructure de recharge.</p> <p><u>En matière de liens professionnels/relationnels :</u> Le candidat s'assure d'avoir bien identifié l'ensemble des personnes susceptibles d'intervenir dans le projet (GRD, administrateur réseaux, CPO (Charge Point Officer), ...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les précautions d'intervention sur le système sont prises (environnementales, sécurité matériel, humaine...).</p>
<p>Compétence 4 : Accompagner le propriétaire ou le gestionnaire du parc pour la prise en main et la bonne utilisation de l'infrastructure de charge (gestion des alertes défauts, temps de charge) en fonction de l'IRVE installée.</p>	<p>ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une observation en situation de travail. 2. Des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise 	<p><u>En matière de méthodes utilisées</u> Le candidat assure la prise en main de l'installation par l'exploitant au moyen d'une formation (identification, suivi sur le gestionnaire local ou via les moyens mis à disposition par l'opérateur) et l'informe des restrictions d'utilisation de l'infrastructure possibles en fonction de son installation (temps de charge, la connexion,...)</p> <p>Il forme également l'exploitant ou la personne référente à la maintenance de premier niveau (entretien régulier, interprétation des différentes informations délivrées par l'IHM, procédure en cas de panne, etc...)</p> <p><u>En matière de moyens utilisés</u> Le candidat utilise les notices constructeurs, notices utilisateurs, fiches techniques.</p>

	par le candidat	<p><u>En matière de liens professionnels/relationnels</u> Le candidat s'assure que l'ensemble des intervenants soient formés (gardien de parking, responsable maintenance, administrateur réseaux si besoin...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail</u> Les précautions d'intervention sur le système sont prises (environnementales, sécurité matériel, humaine...), pour lui, son client et l'ensemble des utilisateurs.</p>
--	-----------------	---